

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **56 (1964)**

Heft 6

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

56^e année

Juin 1964

N° 6

L'aménagement de la presse syndicale

Par *Eugène Hug*

Le texte ci-dessous est celui, quelque peu résumé, d'une conférence prononcée par le rédacteur de la *Gewerkschaftskorrespondenz* lors d'une réunion des rédacteurs de la presse syndicale de langue allemande de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche. Il est également de nature à intéresser les collègues romands.

*

La Suisse est l'un des pays où l'on compte le plus de journaux et de périodiques par habitant.

Partout, la situation en matière de presse influence naturellement la conception et la présentation de la presse syndicale. Dans les pays démocratiques et évolués d'Europe occidentale, la presse offre une image extrêmement variée. D'un pays à l'autre, les différences sont très sensibles; elles sont commandées par les structures économiques, politiques et sociales.

Les organes syndicaux doivent s'adapter à cette situation au même titre que, dans chaque pays, le mouvement syndical doit ajuster ses structures et ses méthodes aux conditions particulières.

Les considérations qui vont suivre appellent donc une réserve. Elles se réfèrent avant tout aux conditions en vigueur en Suisse. Mais les principes, les objectifs communs qui nous unissent sont assez forts pour que le mouvement syndical puisse tolérer les diversités, les particularismes. Notre expérience du fédéralisme suisse me permet même d'affirmer que nos organisations – particulièrement dans une Europe intégrée – seront d'autant plus fortes, d'autant plus vivantes que le syndicalisme de chaque pays aura plus vivement le sentiment que ses particularités et sa mentalité, sa psychologie, ses structures sont le fruit d'une évolution naturelle